

Homélie de Mgr Angel T. Hobayan¹

Avant tout, je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance pour l'invitation qui m'a été faite de célébrer la messe au cours de ce colloque.

C'est véritablement avec une joie et un bonheur immense que je vous salue tous aujourd'hui, mes chers frères en le Seigneur Jésus-Christ. Je viens des Philippines, pays connu pour sa beauté et pour la pauvreté dans laquelle vit la majorité de ses 80 millions d'habitants. Mais, si les Philippines sont bien connues dans le monde entier, c'est aussi en raison du trésor inestimable de la foi catholique qui a été apportée à nos rivages et à nos ancêtres par les courageux missionnaires européens dans les premières années du XV^e siècle. Sans répit, ils ont prêché l'Évangile, et ils sont même allés jusqu'à donner leur vie pour convertir notre peuple à la foi catholique.

Notre peuple a conservé cette foi jusqu'à aujourd'hui et, dans leur majorité, les baptisés qui se reconnaissent comme catholiques continuent à la pratiquer, quoique ni pleinement ni intégralement. Il n'en reste pas moins que 83% des Philippines sont des catholiques baptisés, ce qui représente environ 67 230 000 âmes. À mon humble avis, j'estime que cette réalité est un immense trésor. Imaginez cela : un groupe d'îles entourées de populations qui professent résolument des religions diverses et variées telles que le shintoïsme, le bouddhisme et surtout l'islam, sans parler des millions d'hommes et de femmes qui, autour de nous, ne professent aucune religion.

C'est avec joie que j'ai accepté l'invitation à célébrer la messe au cours de ce 8^e colloque du Centre international d'Études liturgiques ; cela dit, j'ai eu beaucoup de mal, au départ, à comprendre les raisons pour lesquelles ces colloques sont organisés depuis 1995. Je me suis sérieusement efforcé de mieux comprendre vos objectifs et vos activités et, ce faisant, j'ai pris conscience de l'un des plus importants facteurs pour lesquels nous, les catholiques philippins, nous avons conservé la foi catholique dans notre pays. Ce facteur est la présence du prêtre dans chaque communauté – que ce soit une paroisse, un mouvement ecclésial interparoissial ou encore les communautés ecclésiales de base, structures que le second Concile plénier des Philippines a adoptées en 1991, y voyant « notre façon d'être l'Église aux Philippines ». Lorsque je parle de la présence du prêtre, je veux parler de sa présence dans la

¹ Homélie prononcée au colloque du Centre international d'Études liturgiques. 21-23 novembre 2002.

communauté plus particulièrement lorsqu'il célèbre la messe. Dans la plupart de nos villages, la communauté attend impatience, chaque année, de fêter son saint patron. Et la célébration de la messe est au cœur de chacune de ces fêtes. En outre, pour tout catholique philippin, la messe est un élément indispensable de toute événement à caractère social ou familial tel que le baptême, le mariage, l'anniversaire d'une mort et des cérémonies d'actions de grâces, qu'elles soient simples ou solennelles.

De ce point de vue, je crois que l'objectif du Centre international d'Études liturgiques – à savoir de « faire connaître et mieux comprendre la conception de la liturgie traditionnelle de l'Église catholique romaine [...] en totale fidélité au Saint-Siège » – est une entreprise véritablement digne d'éloge dans la mesure où elle cherche à saisir la valeur et la dignité de ce sacrement qui, d'une certaine manière, a été victime de l'influence négative de certains mouvements qui en ont obscurci sa signification authentique dans notre tradition catholique.

C'est la raison pour laquelle je veux rappeler ce que la Sacrée Congrégation pour les Sacrements et la divine Liturgie a précisé dans son instruction intitulée *Inestimabile Donum*. En effet, ce document présente de nombreux résultats positifs des réformes liturgiques instaurées à la suite du Concile Vatican II, tels que :

- a) une participation plus active et consciente par la foi aux mystères liturgiques ;
- b) une plus grande richesse doctrinale et catéchétique grâce à l'emploi des langues vernaculaires ;
- c) un plus grand choix de textes bibliques ;
- d) une meilleure compréhension de la vie liturgique ;
- e) des efforts positifs pour combler le fossé entre la vie et le culte, entre la piété liturgique et la piété personnelle ainsi qu'entre la liturgie et la piété populaire.

Cependant, ce même document énumère avec tristesse un certain nombre d'abus fréquents et variés constatés dans différentes parties du monde, à savoir :

- a) une confusion des rôles, notamment en ce qui concerne le ministère des prêtres et le rôle des laïcs, comme par exemple la récitation de la prière eucharistique par toute l'assemblée, les homélies prononcées par des laïcs, la distribution de la communion par des laïcs alors que les prêtres s'en abstiennent ;

b) une perte de plus en plus grande du sens du sacré, qui s'exprime concrètement par l'abandon des vêtements liturgiques, la célébration de l'Eucharistie en dehors de l'église sans nécessité réelle, le manque de révérence et de respect pour le Saint-Sacrement, etc. ; et,

c) méconnaissance du caractère ecclésial de la liturgie, comme en témoignent l'emploi de textes profanes, la prolifération de prières eucharistiques non approuvées, la manipulation de textes liturgiques à des fins politiques et sociales.

Ce programme lancé par le Centre international d'Études liturgiques, qu'il poursuit avec diligence depuis huit ans, est une réponse fructueuse à l'appel lancé par le pape Jean-Paul II aux pasteurs et aux théologiens dans la lettre apostolique *Ecclesia Dei* :

Mais tous les pasteurs et les autres fidèles doivent aussi avoir une conscience nouvelle non seulement de la légitimité mais aussi de la richesse que représente pour l'Église la diversité des charismes et des traditions de spiritualité et d'apostolat. Cette diversité constitue aussi la beauté de l'unité dans la variété : telle est la symphonie que, sous l'action de l'Esprit Saint, l'Église terrestre fait monter vers le ciel.

Je voudrais en outre attirer l'attention des théologiens et des autres experts en science ecclésiastique afin qu'ils se sentent interpellés eux aussi par les circonstances présentes. En effet, l'ampleur et la profondeur des enseignements du Concile Vatican II requièrent un effort renouvelé d'approfondissement qui permettra de mettre en lumière la continuité du Concile avec la tradition, spécialement sur des points de doctrine qui, peut-être à cause de leur nouveauté, n'ont pas encore été bien compris dans certains secteurs de l'Église.

Il a réaffirmé ces pensées lorsqu'il a déclaré, à l'occasion du dixième anniversaire d'*Ecclesia Dei*, le 26 octobre 1998 :

Je souhaite que tous les membres de l'Église demeurent les héritiers de la foi reçue des Apôtres, dignement et fidèlement célébrée dans les saints mystères, avec ferveur et beauté, afin de recevoir de manière croissante la grâce et de vivre une relation intime profonde avec la divine Trinité.

Je voudrais terminer cette brève réflexion sur une note personnelle : je suis le produit tant de l'ancien mouvement liturgique que du nouveau. Ordonné prêtre en 1955, j'ai dit la messe traditionnelle pendant un certain nombre d'années. J'étudiais à Rome lorsque s'est déroulé le Concile Vatican II et, depuis, j'ai célébré avec joie et enthousiasme l'Eucharistie

selon la réforme liturgique. Aujourd'hui que m'est donnée l'occasion de célébrer la messe que je célébrais lorsque j'étais jeune prêtre, je suis très heureux de voir maintenue cette belle tradition, maintenant que j'arrive aux dernières années de mon ministère sacerdotal avant de quitter les fonctions épiscopales que j'ai assumées pendant 20 ans. Je prie pour que, comme je l'ai mentionné au départ, la présence du prêtre célébrant – avec amour et dévotion – l'Eucharistie dans nos communautés continue à préserver et contribue à diffuser la foi dans le Christ, en toute confiance et fidélité à l'égard des enseignements de l'Église catholique romaine.